

MISSION PERMANENTE DE  
TUNISIE  
A GENEVE



البعثة الدائمة للجمهورية التونسية  
بجنيف

N° 59

URGENT

Genève, le 08 avril 2021

*L'Attention de Messieurs les Rapporteurs Spéciaux et le Président-Rapporteur,*

Faisant suite à votre Communication Conjointe (AL TUN 2/2021) du 8 février 2020, portant sur le processus de Justice Transitionnelle en Tunisie, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement tunisien sollicite la prolongation des délais de soumission de ses réponses aux observations et questions mentionnées dans ladite Communication Conjointe.

En vous priant de bien vouloir me faire part de la suite qui sera accordée à cette sollicitation, veuillez agréer, Messieurs les Rapporteurs Spéciaux et Président-Rapporteur, l'assurance de ma haute considération.



**Sabri BACHTOBI**

*Ambassadeur Représentant Permanent*

**M. Fabian Salvioli,**

*Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition.*

**M. Tae-Ung Baik,**

*Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires.*

**M. Morris Tidball-Binz,**

*Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.*

**M. Diego García-Sayán,**

*Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats.*

**M. Nils Melzer,**

*Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.*